



# Rapport annuel 2013 relatif à la **Contribution suisse à l'élargissement**



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Direction du développement  
et de la coopération DDC

Secrétariat d'État à l'économie SECO

Chère lectrice, cher lecteur,

«Il est relativement facile de transformer un aquarium en bouillabaisse. Mais retransformer la bouillabaisse en aquarium est une tâche nettement plus difficile». C'est avec cette image que Karel Schwarzenberg, alors ministre tchèque des Affaires étrangères, a illustré, lors de la dernière Conférence annuelle de la coopération de la Suisse avec l'Europe de l'Est, les difficultés rencontrées par son pays pour construire un Etat de droit après 50 ans de régime totalitaire.

Dès le début des années 90, la Suisse a soutenu les pays de l'ancien bloc de l'Est dans leur quête pour devenir des partenaires commerciaux démocratiques et orientés vers l'économie de marché. Après l'adhésion de ces pays ainsi que de Malte et de Chypre à l'UE, la Suisse a approuvé une contribution à l'élargissement de 1,257 milliard de francs, destinée à réduire les disparités économiques et sociales au sein de l'UE élargie. Des résultats prometteurs de cet effort sont visibles aujourd'hui, comme en témoigne le présent rapport.

L'intégration du continent continue d'être un défi de taille. Néanmoins, elle permet également à la Suisse de contribuer à l'avenir du Vieux continent, d'établir des partenariats durables et de renforcer à l'échelle européenne des valeurs qui nous sont chères. Il est dans notre intérêt d'améliorer les conditions de vie en Europe et d'atténuer ainsi les tensions sociales. La coopération de la Suisse avec les nouveaux Etats membres de l'UE est un apport précieux à cette entreprise.

Nous vous souhaitons une bonne lecture!

Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch



Secrétaire d'Etat  
Directrice du SECO

Martin Dahinden



Ambassadeur  
Directeur de la DDC



# Vue d'ensemble

La Suisse soutient l'UE-10 avec une contribution à l'élargissement. L'UE-10 désigne les pays qui ont adhéré à l'UE en 2004: Chypre, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie, la Slovénie et la République tchèque. La contribution à l'élargissement se base sur la votation populaire de 2006, lors de laquelle les électeurs suisses ont accepté la loi fédérale sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est. Le peuple a ainsi exprimé sa volonté de consacrer un milliard de francs à la réduction des disparités économiques et sociales au sein de l'UE élargie. La contribution supplémentaire de 257 millions de francs à la Bulgarie et à la Roumanie, qui ont rejoint l'UE en 2007, s'appuie sur la même base légale.

Malgré les taux de croissance élevés des années ayant suivi l'adhésion à l'UE, le niveau de prospérité dans les nouveaux Etats membres est tout de même relativement faible. Les conséquences de la crise de la dette publique ont fortement touché certains pays partenaires, rendant la contribution suisse d'autant plus importante. L'écart entre les niveaux observés dans ces pays et la moyenne européenne est toujours considérable, tant sur le plan économique que social.

A titre d'exemple, le pouvoir d'achat moyen en 2012 dans les douze nouveaux Etats membres de l'UE correspondait environ à la moitié du pouvoir d'achat en Suisse, et se situait toujours de quelque 25 points de pourcentage en dessous de la moyenne de l'UE.

Le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) et la Direction du développement et de la coopération (DDC) assurent conjointement la mise en œuvre de la contribution à l'élargissement. Les bureaux ouverts à Varsovie, à Riga, à Budapest, à Prague, à Bratislava, à Bucarest et à Sofia les soutiennent dans leur action. Les collaborateurs de ces bureaux connaissent les conditions locales et disposent de contacts directs, ce qui diminue le risque de faire de mauvais investissements. La contribution à l'élargissement est un geste de solidarité et de responsabilité, qui permet également à notre pays de consolider ses relations avec l'UE, son principal partenaire politique et économique. Toutefois, la Suisse décide seule de la mise en œuvre de la contribution à l'élargissement et choisit les projets à soutenir en fonction des besoins des pays partenaires. Les partenaires des projets financent en règle générale au moins 15 % des coûts.

## En termes de chiffres, la contribution à l'élargissement représente:

**286** projets et esquisses de projet approuvés dans l'UE-12

**12** Etats partenaires: Bulgarie, Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et République tchèque

**100 %** du budget des projets dans l'UE-10 est engagé

**456** bourses approuvées pour un séjour de recherche de durée déterminée en Suisse

**1,257 milliard** de francs destinés à réduire les disparités économiques et sociales en Europe

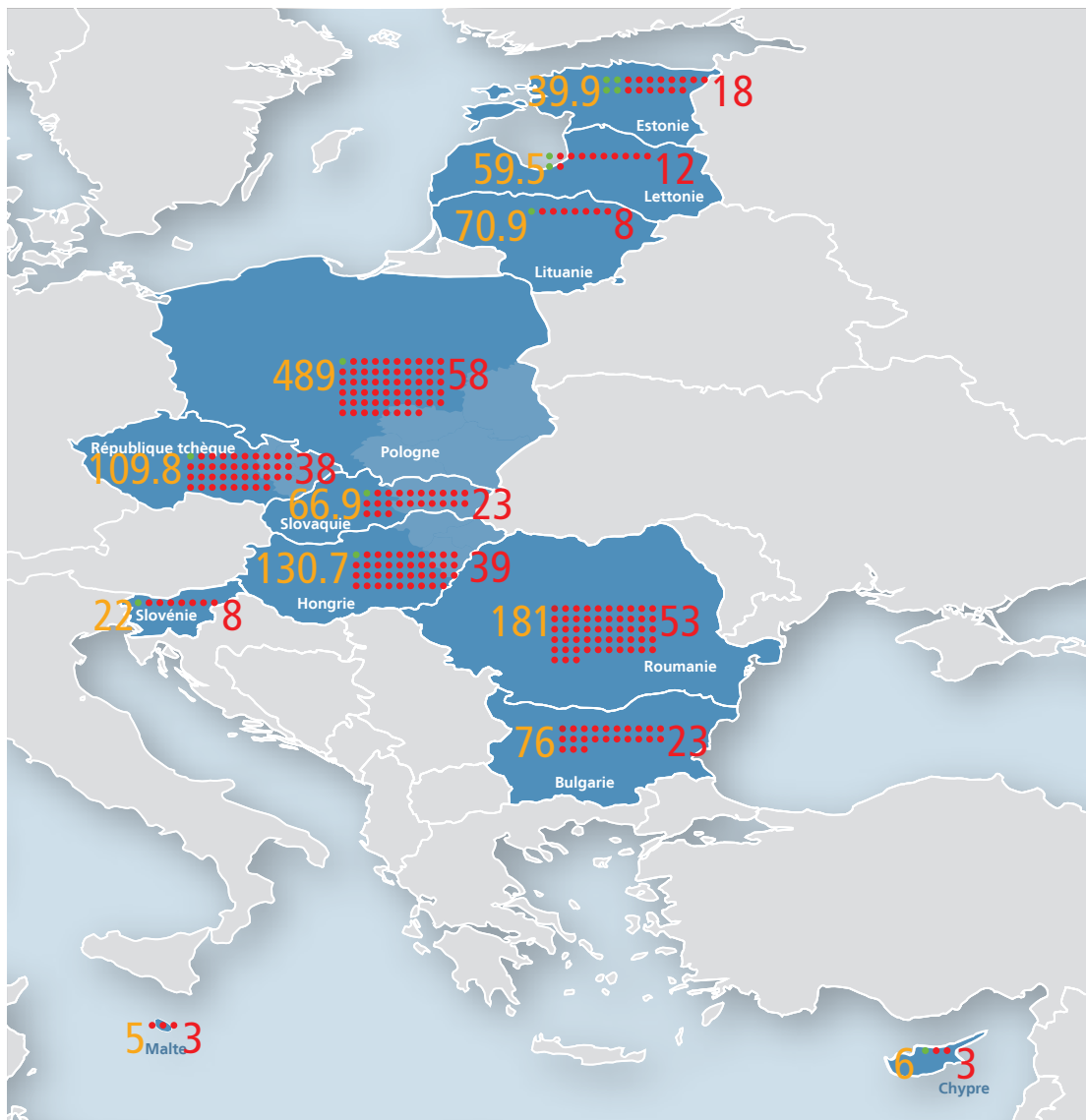
**13** projets menés à terme en 2013

**5** objectifs de projets: favoriser la croissance économique et améliorer les conditions de travail; accroître la sécurité sociale; protéger l'environnement; accroître la sécurité publique, renforcer la société civile

**93 %** du budget des projets pour la Bulgarie et la Roumanie est engagé de manière provisoire ou définitive

**90 millions** de francs de commandes auprès d'entreprises et organisations suisses dans le cadre de la contribution à l'élargissement

**400** partenariats conclus entre la Suisse et les pays partenaires



# Activités menées en 2013 et résultats

## Conférence annuelle sur les opportunités liées à la contribution suisse à l'élargissement

Le 31 mai 2013, quelque 750 personnes ont assisté à la conférence annuelle à l'hôtel National à Berne, afin de discuter de la signification, des effets et des opportunités de la contribution suisse à l'élargissement.

### Résultats et effets perceptibles

La DDC et le SECO ont présenté six exemples de projets sous forme de films (photo 1). Des collaborateurs de projet des pays concernés ont répondu aux questions du public et ont participé à une table ronde. Une collaboratrice de la Croix-Rouge bulgare a, par exemple, expliqué comment, avec le soutien de la Suisse, elle peut soigner à leur domicile des personnes âgées souffrant de maladies chroniques. Un film réalisé en Pologne a illustré l'amélioration des contrôles à la frontière orientale de l'espace Schengen, et un autre tourné en République tchèque a montré comment la contribution à l'élargissement favorise des partenariats avec des organisations suisses.

### Partenariats et relations à long terme

Karel Schwarzenberg, ministre tchèque des Affaires étrangères, a précisé que les partenariats montrés dans le film sont toujours en cours et a évoqué la collaboration de longue date entre la Suisse et des villes, villages et institutions tchèques. Il a souligné que la Suisse a soutenu la République tchèque non seulement au niveau matériel, mais encore au niveau conceptuel.

Martin Dahinden, directeur de la DDC, a confirmé que bon nombre de projets favorisent les échanges techniques et rendent possible des partenariats entre la Suisse et le pays partenaire. Outre différentes organisations, des experts et des communes de toutes les régions de la Suisse sont impliqués dans la mise en œuvre des projets.

### Davantage d'emplois, de valeurs et de perspectives pour les jeunes

Dans son discours, le conseiller fédéral Didier Burkhalter a parlé de la crise de la dette publique en Europe. Le manque de perspectives pour les jeunes est des plus préoccupants, de même que les statistiques sur le chômage des jeunes. Il est donc particulièrement important d'utiliser la contribution à l'élargissement pour améliorer les conditions de vie des personnes touchées et créer des nouvelles perspectives sur place.

Andris Vilks, ministre letton des Finances, a impressionné en expliquant comment la Lettonie a réussi à surmonter la crise financière au cours des dernières années. Il a conclu son discours en suisse allemand, avec les mots «Danke Schwiiz».





## Citations

«Nous pouvons constater aujourd’hui que la contribution à l’élargissement est pertinente et importante. Qui plus est, elle est efficace. Elle fonctionne de manière directe et autonome, et promeut des projets concrets au service des personnes.»

Dider Burkhalter, conseiller fédéral, chef du Département fédéral des affaires étrangères



«Je vois régulièrement des traces de l’aide Suisse dans mon pays. Cette aide est bien plus importante que la Suisse ne pourrait l’imaginer.»

Karel Schwarzenberg, ministre tchèque des Affaires étrangères



«L’Europe poursuit actuellement l’objectif commun de surmonter la crise et de trouver des solutions communes. La crise a révélé l’étroite imbrication des pays européens. Même si les dettes et les déficits en Europe ont causé d’importantes difficultés, la Lettonie a montré que chaque crise représente également une chance.»

Andris Vilks, ministre letton des Finances



«La contribution à l’élargissement relève également de notre politique européenne. Les conditions de vie de nos voisins, de même que leurs perspectives économiques et sociales, ne nous sont pas indifférentes. Leur avenir est aussi le nôtre.»

Martin Dahinden, directeur de la DDC

## La contribution à l'élargissement en faveur de l'UE-10

Durant les cinq premières années ayant suivi l'acceptation, par le Parlement, du crédit-cadre pour l'UE-10, la Suisse a pu engager l'intégralité de la contribution de 1 milliard de francs pour 210 projets. La période d'engagement s'est achevée le 14 juin 2012. Tous les projets acceptés doivent être réalisés avant juin 2017.

Lors de la mise en œuvre des projets, il est apparu que l'élaboration des propositions de projet et l'exécution des appels d'offres publics pour l'adjudication des mandats notamment nécessitent nettement plus de temps que présumé en raison des prolongations de délais et des oppositions. De plus, les changements de gouvernement et la crise de la dette publique qui frappe l'Europe retardent la réalisation des projets. Etant donné que la Suisse ne rembourse les coûts effectifs que sur demande, les versements effectués sont inférieurs au montant prévu. A fin 2013, environ 275,9 millions de francs ont été versés au total.

Treize projets d'une valeur totale de 17,6 millions de francs ont été achevés. L'Estonie a, par exemple, construit à ses ports maritimes des points de contrôle permettant une reconnaissance automatique des plaques minéralogiques afin de pouvoir lutter plus facilement contre la fraude fiscale et la contrebande (photo 2). De plus, une entreprise suisse a pu livrer à une clinique pédiatrique estonienne un appareil de rééducation fonctionnelle. Cet appareil favorise la rééducation d'enfants souffrant de graves problèmes de mobilité à la suite d'une maladie neurologique ou d'un accident (photo 3).

## Contribution à l'élargissement en faveur de la Bulgarie et de la Roumanie

La Bulgarie et la Roumanie sont devenues membres de l'UE le 1er janvier 2007, soit environ deux ans et demi après l'UE-10. La période d'engagement dure jusqu'en décembre 2014. Les projets approuvés durant cette période doivent être terminés et mis en œuvre au plus tard fin 2019.

Fin 2013, la Suisse a approuvé définitivement les treize fonds thématiques et douze demandes de projets individuels. Au 31 décembre 2013, les engagements s'élevaient donc à 154,2 millions de francs, ce qui représente environ 63 % du programme global. La Suisse a en outre approuvé 18 esquisses de projet pour un total de 73 millions de francs. Ces esquisses doivent à présent être transformées en des propositions de projet définitives et détaillées. De ce fait, 93 % du budget des projets pour la Bulgarie et la Roumanie a été engagé de manière provisoire ou définitive.

A fin 2013, 46,6 millions de francs, soit quelque 19 % de la contribution totale, ont été versés dans le cadre de la mise en œuvre des projets. Les versements sont donc effectués plus rapidement que dans le cas de l'UE-10.



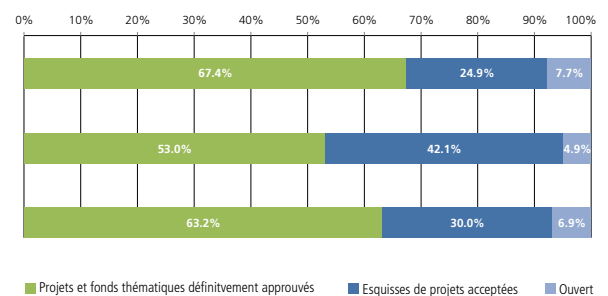
### Bulgarie et Roumanie – répartition des fonds et état de la mise en œuvre du processus d'approbation des projets en deux étapes (état au 31.12.2013)

La contribution à l'élargissement en faveur de la Bulgarie et de la Roumanie est de 257 millions de francs. Le montant total du portefeuille de projets s'élève à 244,2 millions de francs. Il faut y ajouter les coûts de mise en œuvre de la partie suisse.

**Roumanie**  
100% = 172,0 mio CHF

**Bulgarie**  
100% = 72,2 mio CHF

**Programme complet**  
100% = 244,2 mio CHF





## Retour financier de la contribution à l'élargissement pour les entreprises suisses

Les livraisons de marchandises ainsi que les prestations de construction et les services destinés aux projets bénéficiant de la contribution à l'élargissement doivent faire l'objet d'un appel d'offres public par les responsables du projet dans les douze pays partenaires. L'adjudication des mandats se base sur le droit international en vigueur régissant les marchés publics et est soumise à la législation nationale du pays partenaire. Les entreprises suisses peuvent profiter des mêmes conditions d'accès à ces appels d'offres que les entreprises européennes grâce notamment à l'accord bilatéral entre la Suisse et l'UE sur certains aspects relatifs aux marchés publics. La Suisse publie également les appels d'offres sur [www.simap.ch](http://www.simap.ch), le système d'information sur les marchés publics. La Suisse et le pays partenaire concerné suivent les appels d'offres de près et examinent les critères d'évaluation et l'adjudication des mandats.

Ces appels d'offres sont aussi régulièrement remportés par des entreprises suisses. A fin 2013, des entreprises, des consultants, des organisations et des associations suisses ont décroché, dans le cadre de la contribution à l'élargissement, des mandats à hauteur d'environ 90 millions de francs.

Il est ressorti d'une enquête menée par les ambassades de Suisse que, depuis 2010, des entreprises suisses ont décroché environ 450 mandats d'un montant approximatif total de 1,7 milliard de francs pour des projets financés par l'UE dans les douze pays partenaires de la contribution à l'élargissement. Etant donné que les entreprises ne sont pas tenues d'informer la Confédération des mandats qu'elles ont décrochés, cette enquête ne recense qu'une partie des mandats effectivement attribués. Il est donc fort probable que les mandats d'entreprises suisses financés via les fonds de l'UE dépassent largement le montant susmentionné.

La contribution à l'élargissement favorise également l'inclusion des partenaires suisses. Un grand nombre de voyages d'études a eu lieu jusqu'en 2013 afin de renforcer les relations entre la Suisse et les nouveaux Etats membres de l'UE, tant au niveau des projets que du programme global. Ces voyages offrent une plateforme utile et importante pour l'échange de savoir et d'expériences, et favorisent la mise en œuvre durable des projets. Les programmes et les projets suisses contribuent à une plus forte présence et à la bonne réputation de la Suisse auprès des gouvernements, des milieux économiques et de la population (photo 4). La contribution à l'élargissement est donc un facteur essentiel dans le renforcement, à tous les niveaux politiques, des relations bilatérales avec les pays partenaires et l'UE (photo 5). Elle améliore l'accès de la Suisse au marché intérieur de l'UE, qui s'étend et qui offre des nouvelles opportunités aux entreprises suisses.





# Objectifs des projets et exemples concrets

La contribution à l'élargissement concourt à la réduction des disparités économiques et sociales. Chaque projet vise à atteindre l'un des cinq buts définis dans ce domaine:

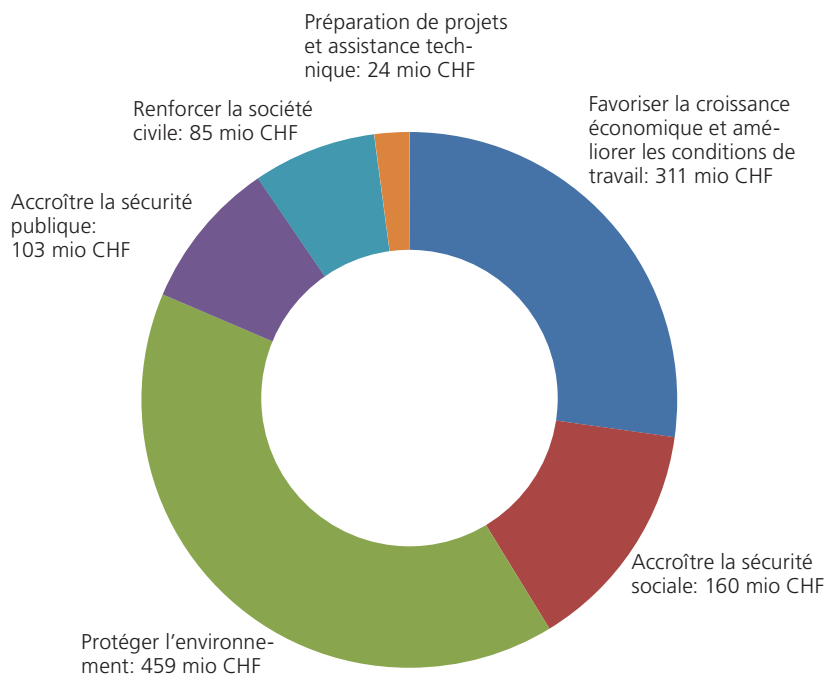
- › favoriser la croissance économique et améliorer les conditions de travail
- › accroître la sécurité sociale
- › protéger l'environnement
- › accroître la sécurité publique
- › renforcer la société civile

Pour chaque projet, des objectifs mesurables sont fixés dans l'accord de projet. En principe, ce sont les Etats partenaires qui ont la responsabilité de contrôler la fourniture des prestations et la réalisation des objectifs des projets. Ils rendent régulièrement compte à la Suisse de l'avancement des projets et du respect des indicateurs définis.

---

## Répartition de la contribution à l'élargissement selon les objectifs des projets

Le graphique montre la répartition, par objectif, du budget des projets des douze pays partenaires approuvé à titre provisoire jusqu'à fin 2013. Il indique également le montant alloué à la préparation des projets et à l'assistance technique. Les pages suivantes proposent une présentation plus détaillée des objectifs de projets, illustrés au moyen d'exemples concrets.



## Favoriser la croissance économique et améliorer les conditions de travail

Avec 311 millions de francs, la Suisse soutient dans ses pays partenaires 64 projets visant à stimuler la croissance économique et à améliorer les conditions de travail. Ces projets servent également l'intérêt de la Suisse, dont l'industrie d'exportation profite du développement des marchés est-européens et de l'augmentation du pouvoir d'achat dans les pays partenaires. De natures très diverses, ces projets vont de la promotion des régions structurellement faibles dans le sud-est de la Pologne au développement de programmes de bourses pour des jeunes chercheurs des nouveaux pays membres de l'UE, en passant par la mise en place d'un système dual de formation professionnelle en Slovaquie. La contribution à l'élargissement finance en outre des crédits pour des petites entreprises et concourt ainsi à la création et au maintien de nombreux emplois. De plus, elle renforce la responsabilité sociale des entreprises et le tourisme dans des régions structurellement faibles et améliore l'application des normes internationales dans les domaines de la présentation des comptes et de la révision. Respecter ces normes améliore à son tour le climat d'investissement et permet de prévenir les crises financières.

## Des jeunes chercheurs apportent un savoir-faire précieux à la Suisse

Le programme de bourses d'études «Scientific Exchange Programme between the New Member States and Switzerland» (Sciex-NMS.ch) permet à environ 460 doctorants et post-doctorants des nouveaux Etats membres de l'UE d'effectuer un séjour de recherche de durée déterminée en Suisse. Ce programme, d'un montant total de 47 millions de francs, est ouvert à tous les chercheurs des nouveaux pays membres de l'UE, à l'exception de Chypre et de Malte. Etant donné que le programme est organisé par la Conférence des recteurs des universités suisses et que les chercheurs dépensent leurs bourses dans notre pays, la quasi-totalité du montant revient à la Suisse.

Le séjour en Suisse doit permettre de développer les compétences individuelles des chercheurs, de favoriser l'échange académique et de contribuer à promouvoir l'innovation. Dans ce cadre, la Suisse met à profit son expertise dans les domaines de la formation et de la recherche et renforce le contact avec les réseaux académiques des nouveaux pays membres. Elle bénéficie en outre du savoir-faire précieux que les jeunes chercheurs possèdent dans leur domaine respectif. A titre d'exemple, durant son séjour de recherche à l'Hôpital universitaire de Bâle, une post-doctorante polonaise de 31 ans a pu mettre ses connaissances dans le domaine de la recherche sur l'Alzheimer au profit d'un programme de recherche (photo 6). Elle-même a qualifié son séjour d'extrêmement enrichissant, étant donné qu'il lui a permis de développer ses techniques de travail scientifique. Elle a particulièrement apprécié le laboratoire bien équipé et les excellentes conditions de travail à l'Hôpital universitaire de Bâle.

La durée du séjour des jeunes chercheurs est limitée à deux ans. Le programme ne souhaite en aucun cas encourager la fuite des cerveaux, soit l'émigration de la main-d'œuvre hautement qualifiée. Au contraire, il vise avant tout à encourager les jeunes chercheurs à utiliser le savoir acquis en Suisse dans le pays partenaire et à fournir une contribution importante au développement scientifique de leur pays. Ainsi, le projet doit être soumis en commun par une université du pays partenaire et une institution scientifique suisse. Dans l'idéal, ce procédé permet de créer un partenariat durable entre les deux universités concernées et de conférer ainsi un cadre institutionnel à l'échange de savoir et à la coopération.



## Accroître la sécurité sociale

La Suisse finance avec environ 160 millions de francs une large palette de mesures relatives à la sécurité sociale dans les pays partenaires. Les personnes âgées et malades ainsi que la promotion des jeunes sont au cœur de ces mesures. Les 44 projets sont axés sur les cinq domaines prioritaires que sont les services sanitaires de base, la modernisation des hôpitaux, la prévention, les services sociaux pour certains groupes cibles, ainsi que différentes prestations sociales comme la facilitation de l'accès à l'école dans les régions rurales ou l'amélioration des services médicaux d'urgence. La Suisse contribue à ces projets par le biais de ses connaissances techniques. Par exemple, un service de soins extra-hospitaliers basé sur le modèle suisse éprouvé «Aide et soins à domicile» a été mis en place dans quatre communes bulgares.

## L'Hôpital cantonal de Bellinzone forme du personnel médical à Malte et en Slovénie

En Slovénie, la Suisse soutient un projet visant à mettre sur pied un nouveau centre de traitement par radiothérapie à la Clinique universitaire de Maribor, une ville de 800 000 habitants située dans le nord-est du pays. Un tel centre n'existait jusqu'à présent qu'à Ljubljana, la capitale. En raison de la grande distance géographique, seules 38 % des personnes atteintes d'un cancer ont, jusqu'ici, suivi des traitements par irradiation. Cette valeur se situe nettement en dessous de la recommandation internationale de 50 %. De plus, le temps d'attente entre le diagnostic et le traitement était souvent de cinq à six semaines, alors qu'officiellement, il ne devrait pas dépasser quinze jours. Un nouveau centre de traitement par radiothérapie à Maribor, dont la construction est déjà achevée, offre aux personnes atteintes d'un cancer dans le nord-est de la Slovénie un accès plus simple et plus rapide à un traitement. La Suisse soutient avec 5,5 millions de francs l'acquisition de deux accélérateurs linéaires (photo 7), utilisés lors du traitement des tumeurs par radiothérapie. Le partenaire suisse du projet est l'Institut oncologique de la Suisse italienne (Istituto Oncologico della Svizzera Italiana, IOSI), situé à l'Hôpital cantonal de Bellinzone. Cet institut propose des cours de formation et de perfectionnement au personnel médical de l'hôpital de Maribor, garantissant ainsi l'utilisation correcte des appareils. Les deux hôpitaux ont d'ailleurs décidé de développer leur partenariat, en signant un accord de coopération. A l'avenir, ils collaboreront étroitement dans le domaine de la recherche sur le cancer, ce qui sert également l'intérêt de l'institut suisse.

L'Institut oncologique de l'Hôpital cantonal de Bellinzone a déjà participé à la mise en œuvre d'un projet similaire à Malte, qui a cofinancé l'installation d'un scanner TEP moderne (photo 8) à Mater Dei, le plus important hôpital public du pays. L'institut suisse a participé à la procédure de sélection du scanner TEP et a dispensé à trois radiologues maltais une formation d'une semaine sur l'utilisation de l'appareil, en septembre 2012.



## Protéger l'environnement

458 millions de francs de la contribution à l'élargissement sont alloués à environ 80 projets voués à protéger l'environnement. Il s'agit de projets concernant les transports publics, l'approvisionnement en eau potable, l'épuration des eaux, la construction efficace sur le plan énergétique, l'utilisation des énergies renouvelables, l'élimination des déchets spéciaux, la surveillance de l'environnement, la protection de la nature et la diversité des espèces. Il est également dans l'intérêt de la Suisse de s'engager sur le plan environnemental, étant donné que la pollution fait fi des frontières. Par conséquent, plusieurs projets œuvrent en faveur de la protection du climat. Les projets visant à promouvoir la construction efficace sur le plan énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables dans l'UE-10 génèrent, à eux seuls, une réduction d'environ 70 000 t des émissions annuelles de CO<sub>2</sub>. Dans le but de garantir la durabilité, la Suisse organise dans le cadre des projets des voyages d'études, des séminaires et des forums, qui favorisent l'échange de savoir et l'application de ce savoir dans son propre pays. Par ailleurs, une grande partie des projets sont des projets d'infrastructure, qui ne contribuent pas uniquement à la protection de l'environnement, mais réduisent les risques pour la santé, améliorent les conditions de vie et encouragent le développement économique. Par exemple, le désamiantage est important du point de vue de la santé; le développement des transports publics améliore les conditions de vie; l'utilisation d'énergies renouvelables et la construction efficace sur le plan énergétique réduisent les coûts d'électricité et de chauffage. De cette manière, les projets environnementaux créent également de nouvelles perspectives sur place.

## Des appareils high-tech suisses pour la surveillance de l'environnement

La Suisse fournit aux stations de surveillance et laboratoires estoniens des appareils modernes et finance la formation du personnel. L'Estonie disposera ainsi de données environnementales complètes et fiables dans les domaines de l'eau, de l'air, des rayonnements radioactifs et des dangers naturels. Ces données ne serviront pas seulement à mettre en œuvre diverses directives européennes. Elles permettront également aux autorités estoniennes de prendre des décisions fondées et efficaces en vue de protéger l'environnement.

Environ un tiers des appareils étaient mis en place à fin 2013. Ainsi, un spectromètre imageur a été installé dans un avion afin de pouvoir surveiller régulièrement l'état des cours d'eau importants (photo 9). Grâce aux formations reçues et aux nouveaux appareils, les experts du Centre estonien de recherche sur l'environnement pourront en outre mieux surveiller la qualité de l'eau dans le sud du pays (photo 10).

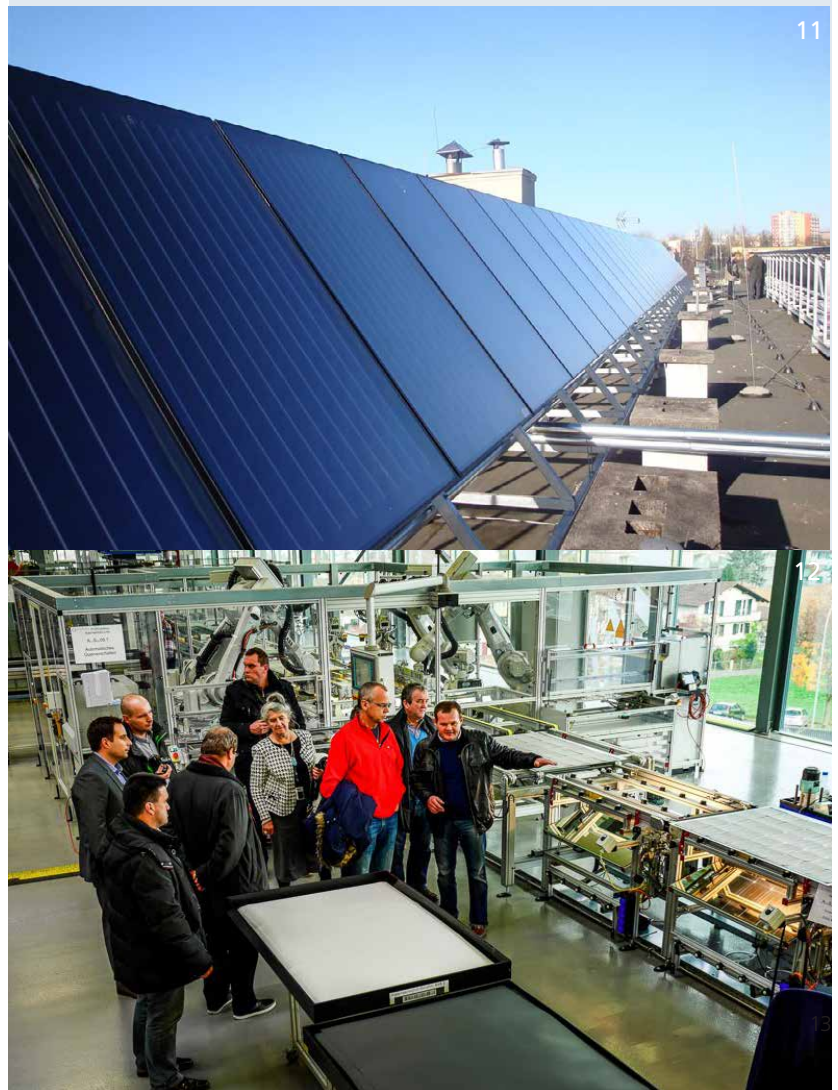
Il s'est avéré, en 2013, que l'expertise suisse en matière de surveillance environnementale intéresse les pays partenaires. Une entreprise suisse a d'ailleurs gagné deux appels d'offres dans ce domaine. Ainsi, elle peut, d'une part, livrer en Estonie des appareils d'une valeur de quelque 500 000 francs, qui permettent par exemple de localiser par satellite des régions polluées ou des transports de matériels dangereux. D'autre part, elle fournit à la Slovaquie des appareils chiffrés à 1,35 million de francs. Les modèles de terrains et de surfaces ainsi réalisés permettent une exploitation et un entretien durables des forêts.



## Coopération transfrontalière pour réduire les émissions de gaz à effet de serre

En tant que pays hôte de la 19e Conférence de l'ONU sur le climat l'an passé, la Pologne a été au centre des débats internationaux sur le climat. Elle s'est engagée à porter à 15 % la part des énergies renouvelables dans sa consommation globale d'énergie d'ici à 2020. En raison de ses vastes gisements de houille bitumineuse et de lignite, la Pologne produit toujours environ 90 % de son énergie grâce à la combustion de charbon, ce qui entraîne des émissions de CO<sub>2</sub> supérieures à la moyenne européenne. Outre les entreprises industrielles, le chauffage au charbon des ménages et des bâtiments publics est également responsable du niveau très élevé de poussières fines par rapport au reste de l'Europe.

Avec 115 millions de francs, la Suisse apporte une contribution essentielle à dix projets visant à améliorer l'efficacité énergétique et l'utilisation d'énergies renouvelables en Pologne. Parallèlement, elle fournit l'expertise nécessaire pour la mise en œuvre durable de ce type de projets. Ainsi, dans la région du bassin fluvial de Parseta, dans le nord-ouest de la Pologne, des installations solaires thermiques (chauffe-eau solaires) sont placées sur 35 bâtiments publics (photo 11). Dans d'autres immeubles, 33 chaudières à charbon inefficaces et hautement polluantes seront remplacées par des technologies durables, telles que des chaudières à biomasse et des pompes à chaleur. De plus, huit éoliennes produiront de l'électricité durable à partir de 2014. Par le biais de ces projets, la Suisse s'engage au-delà de ses frontières pour réduire les émissions néfastes pour le climat et diffuse un savoir important par le biais des experts déployés sur place. Ainsi, en novembre 2013, les membres des autorités communales de la région de Parseta ont eu l'occasion de participer à un voyage d'études dans notre pays. La Suisse a ainsi mis en place une plateforme qui favorise l'échange entre les représentants de la politique et de l'économie polonaises et suisses, crée des réseaux et encourage la transmission du savoir (photo 12).



## Accroître la sécurité publique

103 millions de francs de la contribution à l'élargissement sont destinés à soutenir 62 projets qui améliorent la sécurité publique dans les pays partenaires. Il s'agit par exemple de moderniser le système judiciaire en Lettonie, de renforcer la protection de la frontière orientale de l'espace Schengen en Pologne, de mettre en place des mesures pour gérer les catastrophes naturelles et les situations d'urgence en Hongrie et de lutter contre la corruption et la criminalité organisée dans différents pays. Ces projets qui visent à accroître la sécurité publique dans les pays partenaires servent également l'intérêt de la Suisse, étant donné qu'ils contribuent entre autres à lutter contre la criminalité transfrontalière.

## Amélioration de la réinsertion économique et sociale des délinquants en République tchèque

La Suisse finance en République tchèque un projet voué à la modernisation du système judiciaire et à la réinsertion économique et sociale des délinquants. Les prisons tchèques sont surpeuplées et le taux de récidive des délinquants, de 60 %, compte parmi les plus élevés d'Europe. Le projet a pour objectif de renforcer les capacités des institutions judiciaires pour les inciter à privilégier des formes de sanctions alternatives plutôt que de détenir les délinquants dans un milieu propice à la criminalité et à la récidive. Par ailleurs, le projet soutient un programme de réinsertion pour des délinquants n'ayant reçu aucun accompagnement lors de leur remise en liberté (photo 13). Des programmes spéciaux sont également mis en place pour les jeunes délinquants (photo 14). Lorsqu'un délinquant retrouve la liberté, il est souvent endetté et éprouve des difficultés considérables à remplir ses engagements, ce qui augmente le risque qu'il commette une nouvelle infraction.

Ce projet est le fruit d'une étroite collaboration née au début des années 90 entre l'Office de probation et de médiation de la République tchèque, d'une part, et les services de probation et d'exécution des peines de l'Office cantonal zurichois de la justice, le service social de Zurich et l'Association pour le développement de la probation en Europe de l'Est (VEBO), d'autre part. Dans le cadre du projet, une équipe de spécialistes suisses s'est rendue à Prague et a dispensé des formations à des agents de probation tchèques. La République tchèque profite ainsi de la longue expérience de la Suisse en matière de réinsertion des délinquants. Il s'agit néanmoins d'un véritable échange, puisque certains aspects du projet, qui n'ont pas encore pu être appliqués en Suisse, sont testés en République tchèque. De plus, la lutte contre la criminalité transfrontalière permet également de protéger la population suisse.



## Renforcer la société civile

La contribution suisse à l'élargissement finance à hauteur de 85 millions de francs des projets pour renforcer la société civile. A l'exception de Malte, un fonds de soutien aux organisations non gouvernementales (fonds ONG) a été mis en place dans chaque pays partenaire, qui porte sur 700 petits projets. Dans les Etats baltes, l'intégralité des moyens mis à disposition a été engagée, et les premiers projets ont pu être achevés. Les fonds ONG encouragent notamment des projets sociaux ou environnementaux qui favorisent et renforcent la participation de la société civile au développement économique et social du pays. Dans l'ensemble, environ un projet sur cinq est mis en œuvre avec des partenaires suisses. En incluant des partenaires suisses, les ONG peuvent profiter de leur savoir-faire. De leur côté, des organisations suisses peuvent développer leurs réseaux et leurs compétences grâce aux partenariats avec des organisations dans les pays partenaires. En Bulgarie, en Hongrie, en Pologne, en Roumanie, en Slovaquie, en Slovénie et en République tchèque, il existe en outre un fonds d'appui aux partenariats. Quelque 150 projets de partenariat sont prévus au total, qui favoriseront l'échange de connaissances et de savoir-faire entre les communes et les institutions de la Suisse et des pays partenaires.

## Collaboration entre le Club suisse de femmes entrepreneurs et une ONG lettone

Tout comme dans les autres nouveaux Etats membres de l'UE, la société civile a considérablement progressé en Lettonie après la fin de l'ère soviétique. Toutefois, en comparaison européenne, elle est encore trop faible, et le secteur des ONG sous-développé. Cette situation est problématique, étant donné qu'une gamme de services bien développée offerte par les ONG profite principalement aux couches de population les plus défavorisées et socialement désavantagées. En Lettonie, il s'agit avant tout des enfants et des jeunes de milieux défavorisés ainsi que des personnes âgées. Alors que les premiers sont exposés à un risque de violence accru, les secondes sont souvent mal intégrées dans la société et sont victimes de pauvreté. Pour cette raison, 118 ONG lettones ont obtenu des aides financières qui visent à favoriser l'intégration dans la société de ces deux groupes de population et à promouvoir la collaboration entre les communes et les ONG. A ce jour, 62 petits projets ont été mis en place pour 14 483 enfants et jeunes et pour 6216 personnes âgées, ainsi que 21 partenariats entre des ONG lettones et des organisations suisses. Un exemple de projet est la collaboration entre l'ONG lettone Latvian Business Women Association et le Club suisse des femmes entrepreneurs (CFE). Ensemble, ils ont développé un programme d'études informelles, destiné entre autres à des jeunes Lettons au chômage. Dans le but d'améliorer leurs chances sur le marché du travail, plus de 450 jeunes ont participé à des séminaires pour développer leur savoir et leurs compétences dans les domaines de la gestion de projet, de l'entrepreneuriat, du tourisme et de l'hôtellerie. Par ailleurs, 30 d'entre eux ont suivi un programme d'études en ligne sur la communication, la comptabilité et le marketing. Ces programmes seront accessibles aux jeunes sur le site de l'ONG ([www.lbwa.lv](http://www.lbwa.lv)) jusqu'à la fin du projet. Les participants ont pu profiter de l'expertise de l'organisation suisse dans le domaine de la formation continue et de la gestion d'entreprise. Les participants ayant obtenu les dix meilleurs résultats au cours d'apprentissage en ligne ont en outre pu rendre visite à l'organisation partenaire en Suisse (photo 15).



# Perspectives

En Bulgarie et en Roumanie, des projets peuvent encore être approuvés jusqu'au 7 décembre 2014, qui marque la fin de la période d'engagement. Au sein de l'UE-10, la mise en œuvre des projets approuvés constitue toujours une priorité; elle est surveillée et encadrée de près. La Suisse attache une importance particulière à la réalisation des objectifs de projet fixés.

De nouvelles livraisons de marchandises ainsi que des prestations de construction et de services feront l'objet d'appels d'offres en 2014. Compte tenu du fait que la palette de produits et le savoir-faire technique de l'économie suisse ont été pris en compte dans la sélection des domaines de coopération pour la contribution à l'élargissement, on peut partir du principe que des entreprises suisses seront de nouveau en mesure de décrocher des mandats. Les appels d'offres en cours supérieurs à 500 000 francs sont publiés sur [www.simap.ch](http://www.simap.ch) et sur [www.contribution-elargissement.admin.ch](http://www.contribution-elargissement.admin.ch).



La Croatie, qui est devenue le 28e Etat membre de l'UE le 1er juillet 2013, est un autre sujet important de l'agenda 2014. Le Conseil fédéral propose une contribution de 45 millions de francs à des projets de coopération bilatérale destinés à réduire les disparités économiques et sociales. Le Parlement doit encore adopter ce crédit-cadre.

## Informations supplémentaires

Le site [www.contribution-elargissement.admin.ch](http://www.contribution-elargissement.admin.ch) constitue la principale source d'informations concernant la contribution à l'élargissement. Ce site sera transformé et doté d'une nouvelle présentation dans le courant 2014. Sous **Publications**, vous trouverez notamment des films présentant des exemples de projets.

De plus, vous trouverez dans la **banque de données photographiques de la contribution à l'élargissement** des photos rangées par pays et par projets.





Impressum

Publication:

Département fédéral des affaires étrangères DFAE

**Direction du développement et de la coopération DDC**

3003 Berne

Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR

**Secrétariat d'Etat à l'économie SECO**

3003 Berne

Mise en page:

Communication visuelle DFAE, Berne

Photos:

SECO / DDC; CRUS (photo 6); Marcin Wilk (photo 12); Society Integration Foundation Latvia (photo 15); Couverture: Ministerstwo Infrastruktury i Rozwoju

Téléchargement:

[www.contribution-elargissement.admin.ch](http://www.contribution-elargissement.admin.ch) (rubrique «Publications»)

Contact spécialisé:

Direction du développement et de la coopération DDC

Division des Nouveaux Etats membres de l'UE

Freiburgstrasse 130, 3003 Berne

Tél. +41 58 642 68 46

[swiss-contribution@deza.admin.ch](mailto:swiss-contribution@deza.admin.ch)

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

Secteur Contribution à l'élargissement/Cohésion

Holzikofenweg 36, 3003 Berne

Tél. +41 58 642 78 24

[swiss-contribution@seco.admin.ch](mailto:swiss-contribution@seco.admin.ch)

[www.contribution-elargissement.admin.ch](http://www.contribution-elargissement.admin.ch)

Berne, avril 2014